

Communiqué de presse

Procédure de consultation : Révision de la loi sur l'énergie (mesures d'encouragement à partir de 2023)

Liestal, le 8 juillet 2020 – Après en avoir examiné les conditions techniques et économiques ainsi que ses effets prévisibles, Carnot-Cournot-Netzwerk recommande la non-entrée en matière sur ce projet.

Selon l'art. 89, al. 1 de la Constitution fédérale et l'art. 1 de la loi sur l'énergie, la Confédération et les cantons doivent œuvrer à un approvisionnement en énergie suffisant, diversifié, sûr, économique et respectueux de l'environnement.

Le projet est à rejeter parce qu'il

- ne garantit pas l'approvisionnement électrique du pays et
- ne contribue pas à la réduction visée des émissions de CO₂.

De plus, ce projet est problématique du point de l'ordre politique car il contribuera à fausser le marché et inhiber l'innovation, il est ainsi hostile à l'économie.

En outre ce projet ne résout pas de graves questions car :

- il ignore le stockage saisonnier, bien que celui-ci risque de devenir le problème central de la sécurité de l'approvisionnement en électricité – un problème qui se pose notamment en relation avec l'expansion des énergies renouvelables intermittentes (éolienne, solaire) ;
- il repose sur l'importation croissante d'électricité, qui n'est en rien assurée et qui présente un bilan de CO₂ bien plus mauvais que la production d'électricité actuelle qui en Suisse est pratiquement sans émissions ;
- il propose des soutiens à l'investissement qui fausseront le marché et instaureront une économie planifiée toujours plus dépendante de subventions ;
- il est focalisé sur la promotion des sources renouvelables sans considérer la valeur de marché de l'électricité au moment de sa production.

Dans son ensemble, ce projet de loi prévoit un élargissement significatif des possibilités d'intervention et de réglementation, ce qui se traduira par des mécanismes d'auto renforcement et de "spirales réglementaires". Il doit donc également être rejeté pour ces raisons d'ordre institutionnel.



Contributions de Carnot-Cournot-Netzwerk à la question de la sécurité de l'approvisionnement en électricité :

- Consultation sur l'avant-projet de révision de la loi sur l'énergie [Prise de position de CCN](#) (en allemand)
- Page internet stromversorgung.c-c-netzwerk.ch (bilingue)
- [Manifeste de CCN à propos de l'approvisionnement électrique](#)
- Étude : [«Versorgungssicherheit: Vom politischen Kurzschluss zum Blackout»](#)

Contacts

En français

- Michel de Rougemont
+41 61 813 9175, +41 79 705 48 11
michel.de.rougemont@c-c-netzwerk.ch

En allemand

- Emanuel Höhener, Präsident
+41 52 643 17 08
emanuel.hoehener@bluewin.ch
- Dr. Markus O. Häring, Vizepräsident
+41 61 535 14 92, +41 79 402 69 03
markus.haering@c-c-netzwerk.ch

Carnot-Cournot-Netzwerk (CCN) est un groupe de réflexion indépendant dont les membres sont des représentants d'une société libérale et démocratique qui attribue à la personne la plus grande liberté de choix et de décision. Nous nous engageons pour que les décisions collectives et les programmes politiques fassent l'objet d'analyses d'impact.